

d'un manufacturier qui après avoir acheté ses matières premières ne possède plus assez de capital pour en tirer profit en en faisant des étoffes, etc.

Le cultivateur qui commence avec un capital trop faible est souvent obligé de vendre ses produits en temps inopportun, et d'ordinaire il est forcé de les sacrifier ou d'acheter quand les effets sont trop chers : de là grande diminution dans les profits nets. Il a encore un recours : l'emprunt. Mais du moment qu'un cultivateur est obligé d'emprunter, il court presque certainement à sa ruine, car en agriculture les produits se font trop longtemps attendre, et d'ordinaire les échéances arrivent avant que les produits soient vendus.

Lorsqu'on a un capital trop faible pour une grande exploitation, on doit donc choisir une terre qui soit en rapport avec le capital possédé, et adopter un système de culture qui n'exige pas trop d'avances. Dans ce cas, si les profits ne sont pas élevés, ils sont certains ; dans tous les cas, il reste un fond de réserve pour parer aux incidents provenant des intempéries des saisons.

Il faut ici avoir la prudence du marchand qui reconnaît que c'est le capital qui forme le profit, et que sans capital les profits sont très faibles, quelquefois nuls. Le marchand ne compte que sur son stock pour former ses profits ; de même que le cultivateur ne doit compter que sur son exploitation pour réaliser des profits par la culture du sol.

En résumé le capital est absolument nécessaire à tout cultivateur, mais particulièrement pour celui qui commence à exploiter une terre qu'il ne connaît pas. Cependant la position d'un capital d'exploitation n'est pas un gage de succès certain. On rencontre nombre d'hommes qui avec un capital suffisant ne réussissent pas dans l'exploitation du sol, et le cas arrive fréquemment. Cela dépend de ce que ces hommes ne savent pas mettre en œuvre le capital dont ils disposent ; ils ne savent pas en tirer le meilleur parti possible, c'est à dire qu'ils manquent du capital intellectuel nécessaire à l'exploitation du sol. Chaque partie du capital d'exploitation a sur les succès généraux une importance considérable. Aussi doit-elle être étudiée avec un soin tout particulier ; c'est ce que nous ferons dans une prochaine *Causerie*. — (A suivre.)

Ferme-école provinciale Whitfield

Les renseignements qui suivent seront utiles à tous ceux qui ont des jeunes gens à envoyer à la nouvelle ferme-école provinciale qui doit s'ouvrir sans retard et dont l'adresse par la poste sera : WHITFIELD'S, Q.

1. Les demandes d'admission doivent être adressées à M. S. Lesage assistant commissaire de l'Agriculture de Québec. Elles doivent être accompagnées de certificats constatant la bonne conduite du candidat, ses aptitudes et son désir de travailler comme on doit le faire sur une terre.

2. Le gouvernement choisira vingt élèves apprentis, soit un apprenti par district judiciaire. Ces apprentis ainsi choisis recevront leur pension, le blanchissage des hardes de travail, et un salaire variant de \$30 à \$100 par année, selon la valeur de leur travail. Mais ils devront avoir déjà travaillé à l'agriculture pendant deux années, au moins, et ils devront en faire une mention spéciale dans leur demande d'admission.

3. Tout apprenti paresseux, incapable ou vicieux sera immédiatement renvoyé, afin de faire place à d'autres.

4. L'enseignement sur la ferme-école sera surtout pratiqué, c'est à dire que les élèves apprentis travailleront sous des

sous-chefs habiles, qui leur enseigneront comment doit se faire le meilleur travail dans les départements qui suivent : les champs ; les jardins de légumes et de fruits ; le verger ; la forêt ; les écuries, étables, etc ; enfin la fabrication du beurre et du fromage.

5. Les soirées et les heures de repos pourront être utilisées par la lecture des meilleurs livres et journaux d'agriculture et par des conférences qui seront données par les différents chefs et sous-chefs.

6. La direction, sous M. Whitfield lui-même, sera confiée à : 1. un surintendant général ; 2. un éleveur de bétail ; 3. un fabricant de beurre et de fromage ; 4. un directeur des travaux ; 5. un jardinier, pépiniériste et forestier ; 6. un comptable. Chacun des sous-chefs ci-haut désignés aura le nombre d'assistants qui lui sera nécessaire pour la bonne régie des travaux.

7. Tous les soirs on notera la nature et la valeur du travail fait dans la journée et on désignera le travail à faire pour le lendemain par chacun des élèves.

8. Les comptes de la ferme et les notes du travail seront toujours ouverts à l'inspection des élèves.

9. Les élèves catholiques seront sous la charge et direction religieuse du révérend curé de Saint-Césaire et les protestants sous celle du ministre à Rougemont, et tous deux se sont engagés à donner leur meilleur concours au surintendant général, qui veillera d'une manière spéciale à la moralité et au bon ordre dans tout l'établissement.

10. La nourriture sera abondante et de bonne qualité, telle que doit la donner un bon cultivateur à ses propres enfants. Mais dans ce département comme dans tous les autres, on pratiquera l'économie qui convient sur une ferme.

11. Aussitôt que nos élèves-apprentis auront acquis les connaissances nécessaires dans les branches d'exploitation agricole auxquelles ils se destinent, on leur donnera des certificats et diplômes en rapport avec leur véritable mérite.

Il est bon d'observer que le temps nous a manqué pour faire à l'établissement tous les changements que nous nous proposons de faire dans un avenir prochain. Ainsi, il nous faudra augmenter le nombre de chambre à coucher, finir et monter la chambre de lectures, et bâtir à neuf une allonge afin de donner l'agrandissement qui devient nécessaire. Malgré ce qu'il peut y avoir d'incomplet dans l'établissement, nous n'avons pas voulu retarder d'une année les avantages qu'offre la nouvelle école. Les apprentis qui viendront maintenant devront donc se mettre, comme nous, un peu à la gêne en attendant que nous puissions compléter tous nos arrangements.

En réponse à un bon nombre de demandes d'admission qui lui sont faites, en dehors des vingt élèves qui seront choisis par le gouvernement, M. Whitfield nous prie de dire qu'il sera de son mieux pour accepter, à des conditions raisonnables, le plus d'apprentis qu'il pourra employer convenablement. Pour tous autres renseignements s'adresser à

ED. A. BARNARD, directeur de l'Agriculture,

Ferme-modèle provinciale, WHITFIELD'S, Q.

Eaux solénitiques ou "caux duros."

Un de nos abonnés des Trois-Pistoles nous écrit :

"A la page 383, 1^{er} volume de la *Gazette des Campagnes*, je vois un moyen de rendre les eaux calcaires propres à cuire les légumes et à laver le linge. N'y aurait-il pas un moyen de creuser un puits où les eaux sont calcaires et de convertir l'eau de tel puits en eau propre à cuire les légumes et à laver le linge. J'ai un puits à creuser et l'eau est naturellement dure ; je voudrais la rendre douce si possibilité il y a. J'ai pensé qu'en mettant au fond du puits une bonne couche de sable fin, ou du sable de grève, ainsi qu'aux alentours du boisage. Ces sables, il me semble, auraient l'effet de changer la nature de l'eau et la rendre douce.

"Si vous connaissez, M. le Rédacteur, un moyen dans la construction d'un puits pour convertir les eaux calcaires en eaux douces propres à cuire les légumes et à laver le linge, je vous prie de vouloir bien le faire connaître à vos lecteurs dans le prochain numéro de la *Gazette des Campagnes*.